

**La traduction comme subversion linguistique :
L'exemple du *Jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada^(*)**

**Sous la direction de
Professeur / Gharraa Mehanna**

**Nour El Hoda EL Meligy
Université du Caire**

Résumé

La traduction du texte bilingue pose plusieurs problèmes aux niveaux syntaxique, morphologique et sémantique. Comment, donc, peut-on traduire un texte bilingue ? Nous allons étudier la problématique de la présence de deux langues dans un même texte. Ceci pose de véritables problèmes de traduction, modifie le sens et la syntaxe, déforme l'arabe et subvertit le français. Quelles sont les difficultés confrontées par le traducteur qui traduit tantôt vers l'arabe (le texte de langue française) ou vers le français (le texte d'expression arabe) surtout que chaque langue a sa structure, sa syntaxe et les règles de son écriture ? Comment traduire l'étrangeté linguistique et culturelle dans un texte hybride comme le roman maghrébin où chaque langue œuvre dans l'autre ? Comment traduire les interférences de la langue

(*)La traduction comme subversion linguistique :L'exemple du *Jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada, Vol.10, Issue No.3, July 2021, pp.7-36.

source et de la langue cible, de la langue maternelle et étrangère ?

La traduction du roman maghrébin bilingue présente, ainsi, un défi au traducteur. Dans le présent article, nous nous proposons d'étudier le phénomène de la subversion de la langue française et de la déformation de la langue arabe dans *Le Jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada traduit par Abdellatif Ghouirgate en collaboration avec Yves Gonzalez-Quijano.

Nous examinons à fond les problèmes linguistiques de traduction auxquels le traducteur devrait faire face. Il s'agit d'une analyse de difficultés syntaxiques et morphologiques qui résultent lors du passage de l'arabe vers le français. Dans un premier temps, nous allons appliquer la méthode de Mathieu Guidère pour des problèmes syntaxiques dont les exemples sont classés en quatre catégories : équivalence forte, équivalence approximative, équivalence faible et non-équivalence. Dans un second temps, nous nous référons à Jean Molino pour l'étude des difficultés morphologiques selon une approche descriptive, comparative et analytique en essayant de répondre aux questions soulevées.

L'analyse des problèmes syntaxiques et morphologiques révèle l'importance de l'approche linguistique dans les études en traductologie. L'accent est également mis sur la subversion linguistique due au phénomène de bilinguisme étroitement lié au roman maghrébin.

Mots clés : Traduction – littérature maghrébine – bilinguisme – linguistique – subversion de la langue.

المخلص :

تواجه ترجمة النص مزدوج اللغة العديد من المشكلات على المستوى النحوي و الشكلي و الدلالي. كيف يترجم النص مزدوج اللغة ؟ يرتكز البحث على دراسة إشكالية وجود لغتين في نفس النص و ما يتبعه من مشكلات حقيقية في الترجمة فيغير في المعنى كما يغير في قواعد اللغة مما يشوه اللغة العربية من ناحية و يخرب اللغة الفرنسية من ناحية أخرى. إذن ما هي الصعوبات التي يواجهها المترجم ؟ عليه تارة أن يترجم الكلمات العربية في النص الفرنسي وتارة أخرى الكلمات الفرنسية في النص العربي. إن كل لغة تتميز بخصائص نحوية خاصة بها. فكيف تتم ترجمة كل ما هو غريب في النص على المستويين اللغوي و الثقافي في نص مهجن مثلما هو الحال في الرواية المغاربية مزدوجة اللغة ؟ كيف تتم ترجمة التداخل اللغوي بين اللغة الأم و اللغة الأجنبية في النص ؟

تمثل الرواية المغاربية مزدوجة اللغة تحدياً للمترجم. يقوم البحث بدراسة ظاهرة تخريب الترجمة للغة الفرنسية و تشويهها للغة العربية من خلال رواية " لعبة النسيان " لمحمد برادة و ترجمتها الفرنسية على يد عبد اللطيف غويرجات بالتعاون مع إيف جونزاليس-كيخانو.

ترتكز الدراسة على تحليل الإشكاليات اللغوية التي تقف عائقاً أمام المترجم و بالتحديد المشكلات الشكلية للكلمات التي تحدث أثناء عملية الانتقال من العربية إلى الفرنسية. تنقسم الدراسة إلى جزئين : يتضمن الأول دراسة المشكلات النحوية طبقاً لمنهج ماتيو جيدير ، حيث تم تصنيفها إلى أربعة : تطابق قوى ، تطابق معتدل ، تطابق ضعيف و عدم تطابق. أما بالنسبة لجزء الثاني ، فهو مخصص لدراسة تغيير الكلمات من حيث الشكل وفقاً لجان مولينو و ذلك من خلال منهج وصفي تحليلي مقارنة في محاولة للرد على التساؤلات السابقة.

يكشف البحث، من خلال تحليل الإشكاليات النحوية و الشكلية ، أهمية المنهج اللغوي في دراسات علم الترجمة. كما تسلط الدراسة الضوء على ظاهرة التخریب اللغوي الناتج عن ازدواجية اللغة المرتبط بشكل وثيق بالرواية المغاربية.

الكلمات المفتاحية : الترجمة – الأدب المغاربي – ازدواجية اللغة – علم اللغة – تخریب اللغة.

La littérature francophone, et plus précisément maghrébine, se caractérise essentiellement par la dualité des langues arabe et française. Ce mélange des langues suscite de véritables problèmes de traduction. Ce phénomène de bilinguisme ne relève pas uniquement de la linguistique mais c'est une question beaucoup plus profonde qu'une simple problématique de langue. C'est avant tout une question d'identité.

« La francophonie et, avec elle, la traduction, n'a pas de raison d'être que si elle assume l'intériorisation, la gestion de la pluralité et de la relativité. [...] La francophonie et, avec elle, la réflexion sur la traduction, aurait ainsi tout à gagner en se projetant sur la toile de fond de ce qu'on a appelé « l'équivalence des cultures »¹³¹ : un horizon commun, une éthique et une déontologie des rapports à l'Autre, le renoncement méthodique, délibéré, à tout réflexe de type ethnocentrique. Parce que la réflexion sur le rapport supériorité / infériorité, centre / périphérie est loin de s'être épuisée et celui-ci continue à laisser des traces y compris dans les théories et les pratiques de la traduction : l'équivalence des cultures comme desiderata de toute traduction, comme horizon et système commun de valeurs, est encore loin d'être chose acquise. »¹

Par ailleurs, Mariannick Schöpfel précise que :

« La littérature francophone du Maghreb, influencée par le patrimoine arabe et berbère, enrichit la langue et la culture françaises en les imprégnant de sensibilités, de nuances, d'humanisme nouveaux et de moyens d'expression différentes. »²

C'est une subversion de la langue qui suscite des difficultés de traduction comme nous allons le voir plus tard dans les exemples.

La traductologie est un domaine qui englobe plusieurs disciplines comme la linguistique et la critique littéraire entre autres. Jean Szlamowicz s'interroge ainsi *« Quelle pourrait alors être la spécificité épistémologique de la traductologie ? »*³ Il rappelle plus tard, dans son article, que

« L'objectif ultime de la traduction est éminemment pratique et s'intéresse davantage à la question de l'écriture qu'à celle du questionnement sur les langues. C'est sans doute là que linguistique et traductologie divergent, dans l'asymétrie de leur objet : un système de signes dans un cas, des textes spécifiques et singuliers dans l'autre. Que les signes ne soient pas transposables mais que les textes soient traduisibles est une problématique qui intéresse nécessairement des ordres gnoseologiques multiples, notamment la langue, le texte et les normes d'écriture. »⁴

La linguistique est donc inévitable pour étudier les problématiques que suscitent les textes traduits.

Pour traduire un texte, il est nécessaire d'avoir une vision biculturelle, mais aussi une connaissance parfaite des deux

langues : langue source et la langue cible. Alison Quayle, traductrice du français et du roumain vers l'anglais, fait une distinction entre le fait de traduire vers sa langue maternelle et le fait de traduire vers une langue étrangère, mettant l'accent sur la qualité de production dans les deux cas. Elle estime que :

« Quelqu'un qui traduit de sa langue maternelle vers une langue étrangère allie une très grande compétence psychologique de reconnaissance passive à son très vaste vocabulaire (de locuteur de langue maternelle) dans la langue source : sa compréhension est donc excellente. Mais il allie aussi une capacité psychologique bien plus réduite en rappel actif à un vocabulaire bien plus limité dans la langue cible. Il en résulte un écart énorme entre la qualité de la compréhension et la qualité de la production. En revanche, le traducteur qui traduit d'une langue étrangère vers sa langue maternelle associe une très grande capacité de reconnaissance passive à un vocabulaire sensiblement plus limité dans la langue source ; il allie aussi une capacité de rappel actif plus réduite à toute la richesse de vocabulaire d'un locuteur de langue maternelle dans la langue cible. Par conséquent, la qualité de sa production sera bien plus proche de la qualité de sa compréhension. »⁵

Quayle explique qu'il s'agit de deux types de mémoire lors du processus de la traduction : « *la mémoire de rappel* » et « *la mémoire de reconnaissance* ». La première « *correspond au vocabulaire actif : on se rappelle les mots et on les utilise sans avoir besoin d'une aide quelconque* » et la seconde « *correspond au vocabulaire passif (on reconnaît les mots quand on les voit)* ». ⁶

Pourquoi nous sommes-nous attardées sur cette idée de qualité de compréhension versus qualité de production ? Et quelle relation avec la littérature maghrébine bilingue ?

Certes, cette question est applicable à toute sorte de traduction et à toute sorte de texte, mais elle est étroitement liée à la littérature maghrébine bilingue où il s'agit de la présence de deux langues dans un même texte, surtout le roman, en tant que genre, sur lequel est basé notre projet.

Pour n'importe quelle langue, comme par exemple l'anglais, l'italien ou l'espagnol, le traducteur possède d'abord sa langue maternelle et de l'autre côté, la langue étrangère qu'il maîtrise parfaitement. Il s'agit, donc, d'un va-et-vient clair et net entre les deux langues. Par contre, pour ce qui est de la littérature maghrébine bilingue, on remarque l'interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère car les deux langues sont présentes dans le même texte. Autrement dit, ce mélange des langues fait surgir des problèmes d'ordre syntaxique et morphologique dus à cet amalgame linguistique surtout que la dualité linguistique existe dans un même texte qu'il soit source ou cible.

Pour ce qui est des romans d'expression française, les traducteurs sont maghrébins, quant aux romans arabophones, ils ne sont pas nécessairement français, mais des Maghrébins qui traduisent parfois en collaboration avec des traducteurs français. A titre d'exemple, *Le jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada, traduit par Abdellatif Ghouirgate en collaboration avec Yves Gonzales-Quijano.

Selon Fatiha El Tayeb, cette collaboration entre traducteurs maghrébins et français est due au non intérêt de ces derniers ainsi que des maisons d'éditions françaises à la création romanesque du Maghreb :

" إن أول ما يثير الانتباه في عملية ترجمة المتن المدروس إلى الفرنسية ، هو حجم الوساطة المغربية. [...] و إذا أخذنا بعين الاعتبار ، المجهود الذي بذله محمد برادة ليحظى بمساهمة إيف غونزاليس كيبانو في ترجمة " لعبة النسيان " ، و اقتراحه كاترين شاربيو مترجمة " للضوء الهارب " (1) هذه ما أخبرنا به م. برادة ، في حوار أجرنايه معه بخصوص ترجمة ابداعه إلى الفرنسية (مهرجان الرباط ، صيف ٢٠٠١). [...] ، نحصل على نتيجة مفادها ضالة اهتمام المترجمين الفرنسيين و دور النشر الفرنسية بالإبداع الروائي المغربي ، مقابل سعي المبدع و الوسيط المغربيين [...] إلى التعريف به. " ⁷

La spécificité de la littérature maghrébine, et plus particulièrement le roman, réside dans « *les divers discours idéologiques : colonialiste, nationaliste, doxologiste, progressiste* » ⁸ à laquelle elle est confrontée. Selon Ahmed Bachnou, « *toute pratique d'écriture est travaillée par l'espace social dans lequel elle s'inscrit.* » ⁹ Il est, donc, nécessaire d'étudier les problèmes linguistiques qui surgissent lors de la traduction du roman maghrébin bilingue.

Le présent travail est consacré aux problèmes syntaxiques et morphologiques présents dans la traduction française du *Jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada.

Le processus de traduction implique plusieurs approches linguistiques : l'approche lexicale, l'approche syntaxique et l'approche sémantique. En ce sens, pour traduire un texte, le traducteur ne se contente pas d'équivalences lexicales pour

ne pas tomber dans le risque d'une traduction littérale. Il est, par contre, nécessaire de trouver les équivalences structurelles afin d'aboutir à une traduction lisible voire compréhensible. En d'autres termes, nous ne pouvons pas séparer la forme (la morphologie) de la structure même des phrases (la syntaxe) en traduction. Selon May Tony Akl :

« Bien que la traduction comme processus reste toujours le point focal de toute étude s'y rattachant, la traduction est également un résultat, une production. [...] C'est une production mentale linguistique ayant des caractéristiques propres, une « reproduction », à vrai dire, où le traducteur prend le rôle du cinématographe. »¹⁰

Ce produit – la traduction – est soumis à plusieurs phases linguistiques, citées plus haut, avant de voir le jour. L'étude des problèmes syntaxiques résultant lors du passage d'une langue à l'autre est, donc, nécessaire.

1- Problèmes syntaxiques :

Avant de s'attaquer aux exemples analysés, il est nécessaire d'expliquer ce que nous entendons par *problèmes syntaxiques*. Définissons, tout d'abord, la syntaxe selon Chomsky :

« La syntaxe est l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans des langues particulières. L'étude syntaxique d'une langue donnée a pour objet la construction d'une grammaire qui peut être considérée comme une sorte de mécanisme qui produit les phrases de la langue soumise à analyse. »¹¹

Pour étudier les problèmes syntaxiques affrontés par le traducteur, nous avons classé les exemples en quatre catégories dont les trois premières sont empruntées à Mathieu Guidère dans son ouvrage intitulé *La traduction arabe. Théorie, pratique, enseignement* (2017) : **équivalence forte**, **équivalence approximative**, **équivalence faible** et **non-équivalence**. Il affirme que :

« Un univers de référence correspond à l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées dans le discours, qui précisent le monde attaché à la description d'un événement, d'un phénomène ou d'un procès, déterminant ainsi l'interprétation du texte à traduire. Au cours de la phase d'interprétation, le traducteur mobilise ses « connaissances du monde » pour construire « un univers de référence » assurant la cohérence du texte traduit et un « horizon d'attente » permettant la réception et la compréhension du sens développé dans la traduction. »¹²

Il s'agit, selon lui, de décomposer l'opération de traduction en deux phases. La première consiste à déterminer les « *unités potentiellement associables dans les deux textes* » ; la seconde à référencer les « *équivalences trouvées en construisant un horizon d'attente pour la traduction* ». ¹³ Cette distinction permet, d'après Guidère, d'aboutir à une appropriation entre théorie et pratique.

Il est à noter que les deux premières catégories ne sont pas de la même importance, pour notre étude, comme c'est le cas pour les deux dernières où il s'agit de véritables problèmes de

traduction. Ce sont l'équivalence faible et la non-équivalence qui comptent le plus dans notre travail.

A- Equivalence forte :

Nous assistons à une équivalence forte, lorsqu'il s'agit d'une correspondance entre le nombre de vocables, leur ordre et leur sens.

L'exemple suivant tiré du *Jeu de l'oubli* de Mohamed Berrada présente une équivalence forte :

"و من ورائى كان زوج أختى يهمس لى : انتقلت إلى دار الحق و بقينا فى دار الباطل." (ص. ١١)

« *Derrière moi, mon beau-frère me chuchotait : « Elle est partie pour le monde de la Vérité et nous demeurons dans celui de l'Ephémère.* » (p.11)

Nous remarquons que les trois éléments dont parle Mathieu Guidère – le nombre, l'ordre et le sens des vocables – correspondent. C'est presque une traduction littérale.

Autre exemple :

"ثم صارت "البداية" هكذا." (ص. ١١)

« *Puis, le récit s'ouvrit ainsi* ». (p.12)

Bien que le terme "البداية" est traduit par « *le récit* », le sens reste le même dans la traduction du fait que le verbe « *s'ouvrit* » relève du champ sémantique de "البداية". Il n'est pas demandé de traduire du mot-à-mot surtout dans un texte littéraire parce que d'autres éléments interviennent comme le style, l'esthétique et le système de langue bien évidemment.

Nous pouvons, donc, considérer cet exemple comme cas d'équivalence forte puisque le nombre, l'ordre et le sens des vocables correspondent.

Autre exemple, illustratif d'équivalence forte, du même roman :

" اثنتان تسكنان في السفلى. " (ص. ١٢)

« Deux vivent au rez-de-chaussée » (p.13)

Les deux phrases correspondent parfaitement : trois vocables ayant le même sens et apparaissant selon le même ordre.

B- Equivalence approximative :

Nous parlons d'équivalence approximative, quand le nombre de vocables et leur sens se correspondent, mais leur ordre dans la phrase est différent.

A titre d'exemple :

" في هذه الدار أشياء كثيرة ، لكن أهم ما فيها الأم. " (ص. ١٣)

« Dans cette maison, pleine de toutes sortes de choses, il y a surtout la mère. » (p.13)

Dans ce cas, nous remarquons que le nombre de vocables ainsi que leur sens se correspondent, mais l'ordre est différent. Ce sont deux langues différentes : en arabe, l'adjectif " كثيرة " suit le substantif " أشياء "; en français, c'est différent, « pleine de toutes sortes » est un segment qui précède le substantif « choses ». Nous remarquons aussi une

certaine nuance de sens car l'adjectif arabe "كثيرة" marque le nombre, tandis que le segment « *pleine de toutes sortes* » ajoute aussi le sens de « variété ».

Examinons, d'ailleurs, l'exemple suivant, tiré du même roman :

"يستيقظ باكرا كل يوم." (ص. ٢٣)

« *Il se réveillait tous les jours de bonne heure.* » (p.27).

Nous remarquons qu'il s'agit du même nombre des vocables ayant le même sens, mais leur ordre est différent : la traduction de "كل يوم" qui vient à la fin de la phrase dans le texte source vient au milieu dans la traduction française. De plus, nous remarquons le recours à l'imparfait, en traduction, (« *se réveillait* ») au lieu du présent ("يستيقظ") et les deux temps expriment l'habitude.

Certes, l'analyse syntaxique, avec les différents types d'équivalence sert à révéler le niveau socio-culturel qui diffère le texte source du texte cible, mais aussi, elle met l'accent sur la différence linguistique qui distingue une langue d'une autre. Ce sont plutôt des nuances qui changent, comme nous l'avons vu, dans l'exemple précédent ; mais le sens global reste le même sauf au cas de non-équivalence bien évidemment. Il est difficile voire impossible de rester « *fidèle* » au texte source à cent pour cent pour des raisons linguistiques surtout que des langues, comme l'arabe et le français, ne sont pas issues de la même origine, comme c'est

le cas par exemple du français et de l'espagnol : les deux ont pour origine le latin.

C- Equivalence faible :

C'est lorsque seul le sens de la phrase est le même dans le texte source et le texte cible, mais l'ordre et le nombre des vocables sont différents.

Par exemple :

" "يصعب أن نتحدث عن الأم. كل أم تملأ فراغات متعددة." " (ص. ١١)

« *Il est difficile de parler de la mère. Pour chacun de nous, elle comble de nombreux vides.* » (p.11)

Il s'agit, en fait, de l'incipit du roman où l'auteur suggère, deux débuts différents, à son texte. Cette phrase, tirée de la deuxième ébauche, diffère, au niveau syntaxique, de celle du texte source. En effet, l'ajout de « *pour chacun de nous* », dans la version traduite, crée une certaine intimité ou bien identification entre le narrateur et le lecteur, ce qui n'existe pas dans l'énoncé du texte source. Le sens est, ainsi, le même ; il n'a pas changé, mais le changement syntaxique change, par conséquent, le statut du narrateur ainsi que les rapports de force narrateur/lecteur. Cette interaction créée dans le texte cible est absente dans le texte source. Alors, lorsque nous parlons, dans notre étude, de problèmes syntaxiques, il ne s'agit pas de « *problème* » au premier sens du terme, mais il est question de changements qui en résultent. En d'autres termes, la linguistique n'est qu'un point de départ qui nous mène à d'autres changements, pas nécessairement au niveau

du sens, mais à d'autres niveaux tels que la relation narrateur/lecteur, comme c'est le cas dans cet exemple.

Voyons l'exemple suivant :

" في هذه الدار أشياء كثيرة و أسر متعددة. " (ص. ١٢)

« Dans cette maison, pleine de toutes sortes de choses, il y a plusieurs familles. » (p.13)

Nous remarquons que les deux phrases ont le même sens, mais le nombre de vocables ainsi que leur ordre sont différents. La phrase traduite en français est plus longue que celle du texte source en arabe. Le traducteur recourt à la juxtaposition, par l'emploi de la virgule (signe de ponctuation), à la place de la coordination (conjonction de coordination " و ") dans le texte source. La structure de la phrase change, donc, totalement.

Autre exemple :

" هذا الدار ، بدون لالة الغالية ، ستفقد نكهتها. " (ص. ١٧)

« Sans Lalla Ghalia, la vie dans la maison va perdre de sa saveur. » (p.18).

Dans ce cas, nous remarquons que le nombre et l'ordre des vocables sont différents, mais le sens reste le même.

D- Non-équivalence :

Il est question de non-équivalence, lorsque les trois éléments : nombre, sens et ordre des vocables ne

correspondent pas. Cette catégorie est, donc, en relation avec le niveau sémantique de la phrase.

Parfois, le changement syntaxique, en traduction, n'affecte pas uniquement le style de l'auteur, mais touche aussi au sens même de l'énoncé. En guise d'illustration :

"أخوها ، الطيب ، عاقر ، توفيت زوجته منذ سنة ، و تزوج للمرة الثانية من فاختة."
(ص.١٦)

« Son frère Tayyib n'a pu avoir d'enfants. Un an après la mort de sa première épouse, il s'est remarié avec Fakhita. » (pp.17-18).

Ce qui attire notre attention, dans cet exemple, c'est que le terme "عاقر" est traduit par « *n'a pu avoir d'enfants* », ce qui ne donne pas le sens exact du terme, en arabe, qui signifie « *stérile* ». Nous pouvons, aussi, ajouté que le temps du second mariage, dans le texte source, est indéterminé, tandis que, dans la traduction, on précise qu'il a eu lieu « un an après la mort » de la première épouse.

Tous ces types d'équivalence en traduction, que nous avons examinés, montrent à quel point la traduction est une opération complexe qui ne se limite pas à la recherche de synonymes afin de traduire une phrase ; en revanche, il est question d'équivalence au niveau syntaxique puisqu'il s'agit de la structure de phrases et non pas de traduction de lexiques uniquement. Selon Mathieu Guidère, les différentes possibilités de traduction « *incitent à aller au-delà de la description dans la comparaison des textes bilingues. Elles permettent en effet de mettre en évidence certains « schémas*

d'équivalence » qui paraissent stables lors du passage d'une langue à l'autre. »¹⁴

D'après les exemples analysés plus haut, il est difficile, en fait, d'aboutir à des « *schémas d'équivalence stables* » dans la mesure où même dans ce qu'on appelle équivalence forte, il y a de petites différences entre les deux énoncés malgré la superposition de nombre de vocables, de leur ordre et du sens. Nous avons vu que parfois chaque vocable ne renvoie pas à son synonyme, pourtant le sens de l'énoncé est le même, avec le même ordre de vocables. C'est pour cela, donc, qu'on parle d'équivalence forte et non pas d'équivalence exacte pour la simple et bonne raison : toute langue possède ses propres traits et règles linguistiques qui ne ressemblent parfaitement pas à une autre.

Outre les problèmes syntaxiques, le second volet de cette étude concerne un autre type de problème linguistique, résultant lors du processus de traduction de roman maghrébin bilingue, qui touche à la morphologie.

Problèmes morphologiques :

Avant de s'attaquer à l'analyse des exemples présentant des problèmes morphologiques, il est nécessaire de signaler ce qu'est la morphologie :

« En grammaire traditionnelle, la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe. »¹⁵

Nous entendons par problèmes morphologiques, la présence des termes français écrits en lettres arabes avec l'ajout d'un affixe (préfixe ou suffixe) de la langue arabe dans des romans maghrébins bilingues, comme *Le jeu de l'oubli*, sujet de notre étude, ou l'emprunt d'une grammaire d'une langue pour l'appliquer à une autre langue, ce qui déforme complètement les termes employés. Le mélange des deux langues crée des mots hybrides qui n'appartiennent ni au français ni à l'arabe.

Pourquoi l'intégration de termes français dans le texte arabe quand l'équivalent arabe existe ? Comment donc traduire ce bilinguisme ? En d'autres termes, comment le traducteur pourrait-il montrer dans sa traduction la présence de deux langues dans un même texte ?

Jean Molino, dans son article « *Où en est la morphologie* » estime que :

« La morphologie, en elle-même et dans ses rapports avec les autres domaines du langage, ne peut être décrite que par des modèles divers. Divers selon le but : les modèles pédagogiques d'apprentissage (il est peu probable qu'une analyse en morphèmes de la conjugaison française aide le moins du monde un enfant ou un étranger à apprendre la conjugaison française...) ne se confondent pas avec 29 des modèles descriptifs neutres ou avec des modèles visant à rendre compte de la compétence du sujet parlant (et prenant en compte disponibilité, productivité et régularité des opérations morphologiques). Divers selon l'objet : dans bien des cas, il est sans doute préférable de distinguer [...] trois sous-systèmes morphologiques, dotés de caractéristiques

*distinctes — les sous-systèmes de la morphologie flexionnelle, de la morphologie dérivationnelle et de la composition. »*¹⁶

Nous avons choisi d'étudier la flexion car elle est plus appropriée à l'étude du texte en question.

La flexion est un sous-domaine de la morphologie où il s'agit d'ajouter un affixe « *qui ne crée pas un nouveau lexème (avec un changement au niveau grammatical, genre, nombre, personne, etc., sans altération du sémantisme du cœur lexical).* »¹⁷

La traduction devient une subversion linguistique lorsqu'elle recourt à des termes hybrides appartenant à une langue mais soumis à la grammaire d'une autre langue. En guise d'illustration, dans le roman de Tahar Ben Jelloun intitulé *Sur ma mère*, traduit par Rachid Ben Haddou, nous remarquons que des termes comme « *couverts* » et « *serviettes* » sont traduits par "شوكات" et "فوطات". En effet, cette forme de pluriel n'appartient pas à la langue arabe. Il s'agit, donc, d'une déformation de l'arabe du texte cible. En revanche, dans les exemples suivants, nous allons voir comment la traduction remédie au texte source et devient claire au lecteur francophone.

Les problèmes morphologiques dans les romans maghrébins bilingues ne se limitent pas en fait à la simple présence de termes français écrits en lettres arabes ou vice-versa, mais il s'agit d'un amalgame complexe des deux langues. A titre d'exemple :

" و باع لي " لا ليسانس " باش وليت سرور. " (ص. ٦٩)

« *Il m'a vendu la licence * aussi.* » (p.87).

Les mots en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte. (N.d.T.)

" [...] و بداو تيعطيوني البوريوار بزاف و تيقولو لي : *Toi, tu mérites* ، و المعلمة حتى هي زادتني في الخصة و كانت تنعطيني ١٠٠ ريال زايذة على لكراسن لآخرين. " (ص. ٦٩)

« [...] *j'ai commencé à bien servir les clients qui me donnaient beaucoup de pourboires* et qui disaient : « Toi, tu mérites* ». La patronne, elle me donnait cent réaux de plus qu'aux autres garçons du café.* » (p.87).

Là, il s'agit d'une certaine confusion concernant la présence de segments de phrases en français dans le texte arabe. En effet, « *Toi, tu mérites* » est la seule phrase en français dans ce passage écrit en arabe ; les deux autres termes " البوريوار " et " لا ليسانس " sont des termes français oui, mais écrits en lettres arabes, ce qui constitue un autre cas dans le texte. Il s'agit, donc, d'une difficulté de lecture du texte source qui entraîne des difficultés de traduction. La syntaxe des deux langues est mêlée dans le texte source : l'auteur écrit " لا ليسانس " à la place de « *la licence* » en joignant l'article défini « *la* » et le substantif « *licence* » en un seul mot. Il n'a pas utilisé par exemple " الليسانس ". La présence, donc, de termes français déformés dans le texte source arabe pourrait troubler le traducteur dans la mesure où il assiste à un mélange de deux langues dont l'une est déformée au niveau morphologique. Le discours « *Toi, tu*

mérites » appartient en fait à la propriétaire française, c'est donc tout à fait normal qu'elle parle en français et que le discours soit direct. Par contre, les deux autres termes "البوربوار" et "لا ليسانس" appartiennent à l'auteur. Ils sont écrits en lettres arabes et sans guillemets. Ceci révèle explicitement la dimension française dans le texte arabe. Le français est, d'une façon ou d'une autre, impliquée, au niveau linguistique, dans le texte arabe. Il s'agit donc d'un problème morphologique, dans la mesure où l'emploi de ces termes en lettres arabes affecte non seulement l'écrit mais aussi l'oral. Autrement dit, la prononciation devient différente, ce qui subvertit la langue.

Autre exemple où l'auteur emploie un terme français en lettres arabes en y intégrant l'article défini comme si c'était un seul mot :

"و المعلمة حتى هي زادتني في الخصة و كانت تعطيني ١٠٠ ريال زايدة على لكراسن لأخرين." (ص ٦٩).

« *La patronne, elle me donnait cent réaux de plus qu'aux autres garçons du café.* » (p.p.87-88).

Le terme "لكراسن" veut dire « *les garçons* ». Il s'agit donc d'une déformation totale du terme sur les deux plans écrit et oral. Pourtant, la traduction, malgré la difficulté de saisir le terme "لكراسن" le rend à son origine « *les garçons* ».

Autres exemples qui montrent comment la traduction retourne les termes français transcrits en lettres arabes et ainsi déformés, dans le texte source, à leur origine :

" كانوا تيجو عندنا لبار هنريس غير ياهوما : كابرانات و كنوانيات ، و كونترولورات فى البيرو آراب.. " (ص.٧٢).

« [...] il n'y avait que des gens importants : des caporaux, des colonels, des contrôleurs du Bureau arabe.* » (p.92).

Nous remarquons une déformation des termes français écrits en lettres arabes dans le texte source et non seulement dans la traduction :

- كابرانات : *caporaux*

- كنوانيات : *colonels*

- كونترولورات : *contrôleurs*

- البيرو آراب : *Le Bureau arabe*

" و كان واحد لكونترولور سيفيل. " (ص.٧٢).

« Il y avait un contrôleur civil. » (p.92).

Les trois premiers exemples (كابرانات - كنوانيات - كونترولورات) présentent une flexion dans la mesure où un suffixe est ajouté à chacun d'eux pour marquer le pluriel. Cette forme arabe de l'ajout d'un suffixe du féminin pluriel déforme complètement le terme. Par contre, le dernier exemple " البيرو آراب " est une composition de substantif et d'adjectif. Cet exemple lie, en effet, deux types de problèmes morphologiques – la flexion et la composition. Il est, ainsi, parfois difficile de séparer les exemples, de façon catégorique, à cause de cette imbrication de problèmes morphologiques dans une même phrase. Dans ce cas, la

traduction règle la subversion linguistique présente dans le texte source.

Parfois l'auteur, après avoir employé un terme français écrit en lettres arabes, met tout de suite l'explication au sein du texte comme par exemple :

" قبل الاستقلال ، المغاربة ما كانت عندهم البوفوار ، يعنى ما كانوا يتحكموه." (ص.٧٣).

« Avant l'indépendance, les Marocains n'avaient pas le pouvoir. Ils ne gouvernaient pas. » (p.92).

Le traducteur ne signale pas que le terme « *pouvoir* » est écrit tel qu'il est dans le texte source, mais en lettres arabes. L'intégration de ces termes fait partie de la crise d'identité marocaine voire maghrébine. Insérer des termes français transcrits en lettres arabes, sans même les mettre entre guillemets, comme c'est le cas pour " لا ليسانس ", change et sa forme et sa prononciation. Ajoutons aussi que l'utilisation du dialecte marocain et non de l'arabe classique pourrait parfois augmenter les difficultés de traduction. En ce sens, la déformation morphologique affecte aussi le niveau phonétique du terme.

L'exemple suivant montre la présence des deux termes arabe et français dans le texte source :

"أنا ما نبغيش المرا تخرج للزنقة. جامى" جامى" (jamais) ". (ص.٧٧)

« - Moi, je ne veux pas que ma femme sorte dans la rue, jamais, jamais. * » (p.98).

Nous trouvons, donc, dans le texte source le terme « *jamais* » écrit à la fois en français et en arabe « جامى ». Comment traduire deux langues dans un même énoncé ? En effet, le traducteur mentionne déjà à la page 87, en note en bas de page, que « *les mots en italique suivis d'un astérisque sont en français dans le texte. (N.d.T.)* ». Il est nécessaire de signaler que le recours de l'auteur, dans le texte source, à l'emploi du terme « *jamais* » en français à côté de la transcription du terme en lettres arabes « جامى » montre la confusion que celui-ci peut créer chez le lecteur arabophone. Le mot « جامى » n'appartient pas à l'arabe. Il s'agit, donc, d'une part, d'une déformation de l'arabe ; et d'autre part, d'une subversion du français.

A l'opposé du premier volet de cette étude, concernant les problèmes syntaxiques, où il est question d'analyse de la structure des phrases, les problèmes morphologiques portent sur la déformation des mots. Nous avons vu, dans les exemples, que cette déformation ne se limite pas au niveau de l'écrit, mais affecte aussi le niveau phonétique des termes.

La traduction n'est pas soumise à une démarche spécifique. Il y a toujours une sorte de ramification linguistique : des problèmes à la fois morphologiques et syntaxiques dans le même énoncé. Tout traducteur a sa propre vision du monde. Etre objectif en traduisant est en quelque sorte utopique voire irréaliste. Par ailleurs, il est à noter que même en traduction automatique, où c'est la machine qui prend le rôle du traducteur, ces mêmes

problèmes linguistiques, dont nous venons de parler, persistent. Mathieu Guidère affirme que :

*« A l'heure actuelle, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'aucun des logiciels disponibles sur le marché ne fournit de résultats satisfaisants pour l'arabe, quelle que soit la combinaison linguistique envisagée. »*¹⁸

Vue de cet angle, que ce soit une traduction littéraire ou automatique, l'analyse traductologique fait appel à plusieurs approches afin d'aboutir à une étude critique cohérente englobant tous les problèmes qui résultent lors du processus de traduction.

Le bilinguisme, trait caractéristique du roman maghrébin, présente, donc, des problèmes de traduction menant à une sorte de subversion linguistique, que ce soit en français ou en arabe. Cette subversion n'est pas toujours faite exprès pour détruire la langue française ou bien pour s'en démarquer. C'est parfois une sorte d'alternance codique due à la dualité, non pas seulement linguistique des Maghrébins, mais aussi identitaire. Nous ne pouvons pas affirmer que le recours au français est toujours conscient surtout au niveau de l'oral. Taher Bakry, écrivain tunisien, en témoigne : lors de son invitation à une émission à la télévision, il trouve un panneau avec des instructions où les invités sont priés d'utiliser uniquement la langue arabe que ce soit classique ou familière. Ceci implique que des invités emploient la langue française dans leur discours.

"في سبتمبر ١٩٩٨ تلقيت دعوة لتسجيل برنامج على الهواء باللغة العربية للراديو و التلفزيون التونسي. إن ما أدهشني داخل ستديو التسجيل هو

وجود لافته ملصقة بالحائط أمام الضيف مكتوب عليها العبارة الآتية : " نرجو من ضيوفنا الأجراء استخدام اللغة العربية الفصحى أو اللغة العامية فقط. " مما كان يعنى أن بعض الضيوف كانوا يضطرون لإدخال بعض الكلمات الفرنسية حتى يتمكنوا من إجراء الحديث باللغة العربية على الهواء. " 19

Il explique les raisons pour lesquelles les invités ont, souvent, recours à la langue française : il n'est pas facile de parler couramment en arabe sans intervenir des termes en français. Il ajoute que même un de ses amis tunisiens lui confie que les Tunisiens ne sont plus capables de parler correctement en arabe.

" إن هذا الوضع حقيقى لأن الحديث باللغة العربية بطلاقة و دون إدخال كلمات أجنبية ليس بالأمر اليسير لدى أبناء بلدى لدرجة أن صديقاً لى تونسياً قد قال لى مؤخراً أنه يشعر أن أبناء بلدنا لم يعودوا قادرين على التحدث بشكل صحيح. " 20

Le recours au français, dans le roman arabe, n'est donc pas aussi simple pour en donner une seule interprétation. Il s'agit de plusieurs facteurs linguistiques et culturels menant à cette pluralité linguistique.

Dans cette étude, nous avons examiné les problèmes syntaxiques et morphologiques dans un roman maghrébin d'expression arabe traduit vers le français ; nous avons, aussi, l'intention d'aborder des romans maghrébins d'expression française dans une recherche ultérieure pour donner une vision complète des problèmes linguistiques de traduction dans le roman maghrébin bilingue.

Notes

- 1- Magda Jeanrenaud : *La traduction là où tout est pareil et rien n'est semblable*, préface de Claude Hagège, Bucarest, EST – Samuel Tastet Editeur, 2012, p.p. 74-75. 131 : Margareta Gyurcsik, « *Les cultures francophones du monde* », in Margareta Gyurcsik, Elena Ghiță, Florin Ochiană, Maria Țenchea, La Roumanie et la francophonie, Anthropos, Timișoara, 2000.
- 2- Mariannick Schöpfel : *Les écrivains francophones du Maghreb*, ellipses, collection « *Réseau. Les écoles artistiques* », Paris, 2000, p.8.
- 3- Jean Szlamowicz : « *Langue, texte, culture : quelques enjeux disciplinaires de l'objet traductif* », in *Linguistique et traductologie : les enjeux d'une relation complexe*, études réunies par Maryvonne Boisseau, Catherine Chauvin, Catherine Delesse et Yvon Keromnes, Artois Presses Université, 2016, p.19.
- 4- Ibid., p.20.
- 5- Alison Quayle : « *De l'intérêt de la langue maternelle* », traduit de l'anglais par Françoise Wirth, in *Traduire*, n.215, « *La qualité en perspective* », Revue française de la traduction, Paris, Trimestriel – 4/07, p.38.
- 6- Ibid., p.37.
- ٧- فاتحة الطاييب : " الترجمة في زمن الآخر. ترجمات الرواية المغربية إلى الفرنسية نموذجاً " ، القاهرة ، المركز القومي للترجمة ، سلسلة " دراسات الترجمة " ، الطبعة الأولى ، ٢٠١٠ ، ص.١٥٠.
- 8- Ahmed Bachnou : « *La littérature maghrébine et l'interprétation* » in Actes du colloque *Interprétation et sciences humaines. Etats des lieux*, Université Moulay Ismaïl, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Meknès, les 19 et 20 novembre 2009, série Actes de colloques 25, Mohamed Bernoussi (éd.), 2010, p.34.
- 9- Ibid.
- 10- May Tony Akl : « *La scientificité de la traductologie. Vers une épistémologie d'une science de la traduction ?* », in *Thèses et Synthèses. Traduction-Traductologie*, collection « *Sources-cibles* », dirigée par Henri Awais et Jarjoura Hardane, Ecole de Traducteurs et

- d'Interprètes de Beyrouth, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Saint-Joseph, 2011, pp.284-285.
- 11- Noam Chomsky : *Structures syntaxiques*, traduction de Michel Braudeau, Editions du Seuil, Paris, 1969, p.13.
- 12- Mathieu Guidère : *La traduction arabe. Théorie, pratique, enseignement*, Paris, l'Harmattan, 2017, p.35.
- 13- Ibid.
- 14- Ibid, p.36.
- 15- Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével : *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2002 (1^{ère} édition : 1994), p.311.
- 16- Jean Molino : « Où en est la morphologie ? », in *Langages*, 20^è année, n.78, 1985. *Le retour de la morphologie*, pp.5-40, 0, doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1985.2462>, https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1985_num_20_78_2462, consulté le 6-1-2020.
- 17- <http://www.linguistes.com/mots/flexion.html>, consulté le 7-1-2020.
- 18- Mathieu Guidère : *La traductologie arabe. Théorie, pratique, enseignement*, op.cit., pp.86-87.
- ١٩- شارل جوسلان : " الفرانكوفونية العربية (دراسات و شهادات) " ، ترجمة جيهان عيسوى ومراجعة منى صفوت ، المشروع القومي للترجمة ، المجلس الأعلى للثقافة ، العدد ٧٩٠ ، الطبعة الأولى ٢٠٠٥ ، ص.١٥٤.
- ٢٠- المصدر نفسه.

Bibliographie

Corpus :

برادة (محمد) : " من أجل النسيان. لعبة النسيان – امرأة النسيان " ، روايتان ، القاهرة ، دار الشروق ، ٢٠١٠ .

Berrada, Mohamed : *Le Jeu de l'oubli*, traduit de l'arabe (Maroc) par Abdellatif Ghouirgate en collaboration avec Yves Gonzalez-Quijano, Arles, Actes Sud, 1992.

Ouvrages consultés :

Awaiss, Henri et HARDANE, Jarjoura : *Thèses et synthèses. Traduction – Traductologie*, Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Saint-Joseph, collection « *Sources-Cibles* », 2011.

Boisseau, Maryvonne ; CHAUVIN, Catherine ; DELESSE, Catherine et

Chomsky, Noam : *Structures syntaxiques*, traduction de Michel Braudeau, Editions du Seuil, Paris, 1969.

Grandguillaume, Gilbert : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, ouvrage publié avec le concours de l'Institut du Monde Arabe, Editions G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.

Guidere, Mathieu : *La traduction arabe. Théorie, pratique, enseignement*, Paris, l'Harmattan, 2017.

Jeanrenaud, Magda : *La traduction là où tout est pareil et rien n'est semblable*, préface de Claude Hagège, Bucarest, EST – Samuel Tastet Editeur, 2012, p.p. 74-75. 131 : Margareta Gyurcsik, « *Les cultures francophones du monde* », in Margareta Gyurcsik, Elena Ghiță, Florin Ochiană, Maria Țenchea, La

Roumanie et la francophonie, Anthropos, Timișoara, 2000.

Keromnes, Yvon : *Linguistique et traductologie : les enjeux d'une relation complexe*, Artois Presse Université, collection « *Traductologie* », Paris, 2016.

Noiray, Jacques : *Littératures francophones. I. Le Maghreb*, Belin, Paris, 1996.

Ruwet, Nicolas : *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Editions du Seuil, collection « *Travaux linguistiques* », Paris, 1972.

Schöpfel, Mariannick : *Les écrivains francophones du Maghreb*, ellipses, collection « *Réseau. Les écoles artistiques* », Paris, 2000.

Szlamowicz, Jean : « *Langue, texte, culture : quelques enjeux disciplinaires de l'objet traductif* », in *Linguistique et traductologie : les enjeux d'une relation complexe*, études réunies par Maryvonne BOISSEAU, Catherine Chauvin, Catherine Delesse et Yvon Keromnes, Artois Presses Université, 2016.

مراجع باللغة العربية :

جوسلان، شارل : " *الفرانكوفونية العربية (دراسات و شهادات)* " ، ترجمة جيهان عيسوى و مراجعة منى صفوت ، المشروع القومى للترجمة ، المجلس الأعلى للثقافة ، العدد ٧٩٠ ، الطبعة الأولى ٢٠٠٥ .

الطايب، فاتحة : " *الترجمة فى زمن الآخر. ترجمات الرواية المغربية إلى الفرنسية نموذجاً* " ، القاهرة ، المركز القومى للترجمة ، سلسلة " دراسات الترجمة " ، الطبعة الأولى ، ٢٠١٠ .